

Suisses de France

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **6 (1960)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

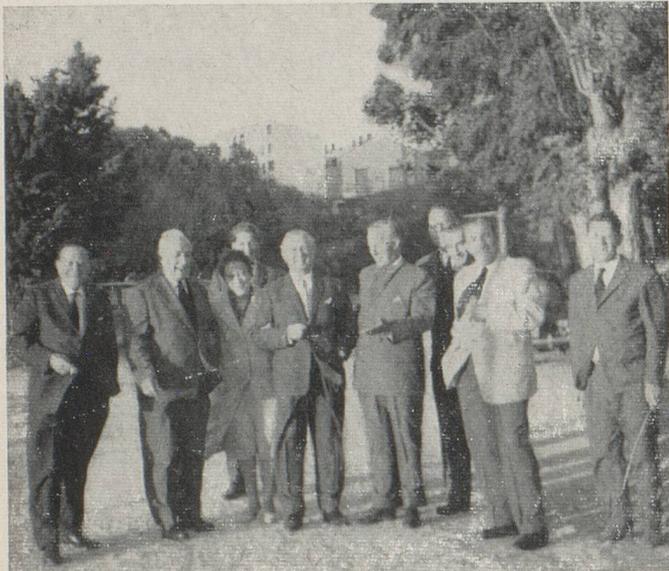
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SUISSES DE FRANCE

★ ★ ★

ALGER



De gauche à droite : M. Grau, Président du Tir ; Rochat, Président honoraire ; derrière : M. Kappeler, Vice-Consul ; le couple Zorn ; M. l'Ambassadeur ; quelques membres de la S.H.B.

M. Franz Kappeler, Ministre en Afrique du Sud, père de notre Vice-Consul, après avoir passé ses vacances en Suisse, est retourné au Cap en qualité d'Ambassadeur. Sa première visite en Terre Africaine, quoique privée, était à son fils, ce qui a permis à la Colonie de profiter de sa présence à Alger. Prenant part à notre déjeuner mensuel, et entouré d'une cinquantaine de nos membres, M. l'Ambassadeur nous montrait et commentait des diapositifs en couleur de la Suisse et des fêtes d'indépendance de la République Malgache, cérémonie à laquelle il assista en tant que représentant du Conseil Fédéral Suisse. Tout le monde était ravi de la visite de M. l'Ambassadeur F. Kappeler et de sa personnalité.

BESANÇON

SOCIÉTÉ SUISSE DE BESANÇON

Notre société a déployé, au cours de cette année, une belle activité, que nous ne voudrions pas omettre de rappeler ici dans les grandes lignes.

Pendant les deux premiers trimestres, plusieurs lotos furent organisés, soit par la société, soit par la section

sportive. Les amateurs de yass eurent l'occasion de participer à un championnat en quatre matches dans lequel triompha Mme Chavannes, qui reçut une magnifique montre offerte par la Société française d'horlogerie Zénith.

Une présentation de films suisses permit aux uns de revoir sur l'écran des paysages connus et incita les autres à passer leurs prochaines vacances dans notre pays. Ceux qui s'intéressent à la technique ne furent pas oubliés puisqu'ils purent admirer les dernières créations de notre industrie dans ce domaine. On doit toutefois regretter que l'assistance ait été peu nombreuse.

Après une soirée-surprise très réussie de la section sportive, celle de la société attira, sinon la grande foule, du moins un nombre respectable de sociétaires et l'ambiance fut des plus sympathiques.

A l'occasion de notre Assemblée générale ordinaire de printemps, notre dévoué président, M. André Steiner céda son fauteuil à M. Georges Steiner. Le Comité s'est vu adjoindre plusieurs nouveaux membres en la personne de MM. Pierre Boss, Gaston Paillard et Ferdinand Zeltner. Il fut décidé d'admettre les doubles nationaux au Comité et de ne pas rendre obligatoire une augmentation de la cotisation.

Notre groupement fut dignement représenté à Dôle à l'occasion de la réunion des présidents et délégués des sociétés suisses de Franche-Comté et du Territoire-de-Belfort. Il est vrai que la proximité du lieu de réunion facilita les choses. Les membres du Comité qui participèrent à cette assemblée, plusieurs d'entre eux, en compagnie de leurs épouses, s'intéressèrent vivement aux débats consacrés à diverses questions importantes pour les Suisses de notre région (assurance vieillesse et invalidité, prêts aux agriculteurs). Il est, par contre, regrettable que notre société n'ait pas pu être représentée à la réunion des présidents des sociétés suisses de France qui eut lieu quelques semaines plus tard à Nice.

Le clou de la saison fut incontestablement le rallye surprise auquel participèrent 34 voitures et une centaine de sociétaires et d'amis. Il nous permit de démontrer notre habileté au volant, à quelques disciplines sportives et à la lecture de la carte, mais il nous donna aussi l'occasion de mieux connaître certains coins charmants de la Haute-Saône. Ce rallye prit fin par un joyeux pique-nique dans le parc du château de Vereux.

Notre fête du 1^{er} août groupa une quarantaine de membres qui tinrent à manifester ainsi leur attachement à notre patrie. L'assistance n'y est jamais très nombreuse, car la plupart de nos sociétaires bénéficient précisément à cette époque des vacances horlogères.

Après la période des congés d'été, notre groupement a repris en octobre son activité et le Comité, comme la Commission des fêtes, se réunit pour mettre au point le programme de la saison 1960-61. Nous aurons donc des lotos, des soirées de cartes, l'Arbre de Noël des enfants, puis la traditionnelle nuit de Saint-Sylvestre.

La première manifestation importante fut la conférence de notre compatriote, M. André Sermoud, administrateur des douanes suisses à Pontarlier, sur la contrebande. Cet exposé très complet, sans technicisme excessif, émaillé de savoureuses anecdotes et de souvenirs personnels, intéressa vivement l'auditoire et valut au conférencier d'élogieux commentaires de la presse. Le Procureur général, le Directeur interrégional des douanes françaises, et le Chef de Cabinet du Préfet du

Doubs, nous firent l'honneur d'assister à cette manifestation. Nous aurions toutefois aimé y voir beaucoup plus de sociétaires. Il est décourageant de constater qu'une manifestation de cette nature, qui devrait intéresser au premier chef tous les frontaliers que nous sommes, n'ait pas pu réunir plus de 35 personnes. Nous espérons que cette indifférence ne sera que passagère et que les membres de la Société Suisse de Besançon auront à cœur de prouver à leur Comité qu'ils l'appuient fermement en assistant plus nombreux aux diverses manifestations organisées pour eux.

BORDEAUX

Le jeudi 24 novembre, à 18 heures, à la salle du Musée, cours d'Albret, M. M. Joray, Président de la Société des Libraires et Editeurs de la Suisse Romande, a parlé de *la Sculpture actuelle en Suisse*, en accompagnant son exposé de projections en couleurs, et le lundi 29 novembre, à 18 heures, dans l'amphithéâtre de la Faculté des Lettres, M. le Professeur P.-O. Walzer, de l'Université de Berne, a traité le sujet suivant : *L'héritage antique dans la littérature française contemporaine*, dans le cadre des lundis de l'Université.

FESCHES-LE-CHATEL

BAPTEME D'UN DRAPEAU

Le 5 novembre dernier eut lieu à l'Hôtel Santini, au cours d'un dîner, le baptême du drapeau aux couleurs franco-suisse de la Société suisse locale.

M. René Bovey, secrétaire général des Suisses à l'étranger, s'était dérangé spécialement pour cette cérémonie. A la table d'honneur étaient également présents : MM. Guggisbeig et Mermoz, Vice-Consul et Chancelier du Consulat de Besançon, représentant M. le Consul pris par un engagement antérieur. On remarquait également Mme et M. Schaeffer, président des Sociétés suisses de Franche-Comté et du Territoire-de-Belfort ; M. Dreier, président de la Société suisse de Delle ; MM. Gerber et Tridance, du cercle suisse de Belfort ; M. Cramotte, chef du personnel des établissements Japy ; Mme et M. Emile Voisard, président de la Société suisse locale ; Mme et M. Cramatte, trésorier, etc...

M. Voisard prit la parole expliquant notamment les raisons des couleurs du drapeau : suisse d'un côté, française de l'autre. Ces raisons sont d'ordre externe. Il dit combien il souhaitait une évolution plus rapide des lois sociales en Suisse, surtout d'une A.V.S. proportionnelle et facultative à 60 ans.

M. Voisard et sa colonie étaient particulièrement heureux d'accueillir le successeur de Mlle Briod, M. Bovey, qui, par sa simplicité et sa compétence a déjà conquis tous les Suisses de l'étranger.

M. Bovey apporta ensuite le salut de la Suisse et M. Guggisbeig celui du Consulat de Besançon.

La partie officielle de cette soirée devait se terminer par une petite cérémonie intime ; il s'agissait de remettre

de jolis cadeaux-souvenirs à cinq membres ayant plus de 30 ans de présence au sein de la société ; il s'agit de Mme Vve Villard, M. Louis Cramatte, Louis Tomgiani, Armand Weber et Jules Dupré.

La soirée se termina fort tard par des chansons et une sauterie très animée.

E. V.

MARSEILLE

CERCLE HELVETIQUE

Grâce à son actif président, M. Oscar Blanc, le « Cercle helvétique » de Marseille a débuté la saison d'hiver par deux manifestations des plus réussies :

D'abord, ce fut la choucroute traditionnelle de fin octobre qui, cette fois-ci, peut être appelée « super-choucroute » à cause de son exquise qualité, et, surtout, par le nombre imposant de compatriotes qu'elle a su attirer dans la salle des fêtes joliment et bénévolement décorée par les fleuristes-horticulteurs vaudoises, renommées à Marseille, les sœurs Louise et Madeleine Dyens. Ce repas en commun témoignait, une fois de plus, combien les membres du « Cercle helvétique » et leurs amis apprécient se rencontrer dans la bonne ambiance de la Maison suisse.

Quelques jours plus tard était organisée une visite des Usines Nestlé, situées à Saint-Menet, à 11 km. de Marseille, dans un riant paysage. Au cœur de locaux ultra-modernes où flottent les parfums subtils du café et du chocolat, nos compatriotes ont assisté à la présentation de deux films explicatifs, puis ils ont pu suivre de près le procédé de fabrication du Nescafé et des chocolats Nestlé mondialement connus. Les locaux de stockage des matières premières permettent d'entreposer 3.000 tonnes de café vert, environ 2.500 tonnes de fèves de cacao et 1.500 tonnes de sucre. Ces stocks servent à ravitailler la France et l'Union française en Nescafé et en chocolat Nestlé.

Une dégustation de délicieuses spécialités Nestlé, gracieusement offerte par la direction de la Maison, fut du goût de tous les convives.

M. H.

ORAN

REUNION DES SUISSES D'ORAN LE MARDI 15 NOVEMBRE 1960

A l'occasion de la restitution des Livrets de service et de la remise du Livre du soldat, M. René Gehrig, Vice-Consul, avait organisé une réunion qui a eu lieu dans les locaux mis à notre disposition par nos amis de l'Amicale de Provence à Oran.

Il y a fort longtemps que l'on n'avait pas vu autant de compatriotes à la fois à Oran.

La réunion a été ouverte par le président de la S.S. B.O., M. Leutenegger, qui a fait un exposé très intéressant sur la journée des Suisses à l'étranger et lancé un appel pour le Fonds de Solidarité.

Pour vos vacances, vos excursions, vos déplacements, voyages d'affaires ou d'agrément, pour tous renseignements sur la Suisse, ses écoles privées, ses pensionnats et homes d'enfants, consultez-nous !

Nous réserverons vos places dans les trains et vous délivrerons des billets de chemin de fer ou d'avion pour la Suisse et au-delà en étudiant pour vous le tarif le plus économique.

**OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME
et AGENCE OFFICIELLE
DES CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX SUISSES**

Paris, 37 Bd des Capucines
Tél. OPE. 63-30

Nice, 11 Av. de la Victoire

Chalet Suisse

39, rue Fontaine
Tél. : TRI. 12-90

Pittoresque petite maison où l'on peut déguster, jusqu'à des heures très avancées de la nuit, la fondue et ses spécialités valaisanes.

Ce fut ensuite M. Gehrig, qui a retracé les devoirs du soldat suisse et notamment la question de la taxe militaire. Il a remis ensuite à chacun le Livret de service accompagné du Livre du soldat, et la partie officielle se termina par un émouvant chant national repris par toute l'Assemblée.

Ce fut ensuite la dégustation de vins suisses offerte par M. Gehrig, qui réchauffa l'atmosphère, et l'on se sépara assez tard après une soirée très agréable.

R. G.

LA MARINE SUISSE A ORAN

Le navire suisse « Saentis », de la Compagnie Nautilus de Bâle, a fait escale à Oran pour la première fois.

J'ai eu l'occasion d'être reçu à bord par le Commandant Andry, qui est originaire de Ramosch (Grisons). Il s'agit là d'un des quatre commandants suisses de navire.

Sur le « Saentis », il y a également :

— Le deuxième Capitaine, M. Imoberdorf, et le Lieutenant Favre, qui sont Valaisans.

— Le Chef mécanicien, M. Schutz, qui est Bernois.

— Un autre Mécanicien, M. Langenegger, qui est Zuricois.

— Plus huit autres membres de l'équipage de nationalité suisse.

Ceci est vraiment exceptionnel de voir, sur un total de 32 personnes, 13 de nos compatriotes qui représentent la Marine suisse.

Il a été promis que si le « Saentis », qui effectue la liaison depuis Gênes sur l'Afrique Noire et l'Afrique du Sud devait faire une nouvelle escale à Oran, nous en serions avisés, afin que soit organisée une réunion avec la Colonie suisse, et ces sympathiques marins qui font flotter le drapeau suisse dans ce pays lointain.

R. GEHRIG.

★ ★ ★

Jeune affaire franco-suisse en pleine expansion,
cherche participation commerciale active ou participation financière (env. 80.000 nouveaux francs).
Hollenstein, 16, rue Véron, PARIS - MON. 86-80.

PARIS

Mme Ginette BINGGUELY-LEJEUNE, sculpteur et statuaire à Corseaux-sur-Vevey, canton de Vaud (Suisse), a exécuté en treize ans quatre bustes du Général Henri Guisan. Elle est exposante et lauréate des grands Musées de Suisse, de France et de Grande-Bretagne, des Salons de Paris et des Académies Royales de Londres et d'Edimbourg.

Mme Bingguely-Lejeune a sculpté de nombreux bustes d'hommes célèbres, parmi lesquels citons S.S. Pie XII, S.M. Impériale Haïlé-Sellassié, Empereur d'Éthiopie, le Général Charles de Gaulle, le Président René Cassin, Rudyard Kipling, Francis de Croisset, le Maréchal Montgomery, etc., etc., certains de ces bustes faisant partie des grandes collections permanentes de la National Portrait Gallery, du Musée d'Art Moderne, etc...

Le premier buste du Général fut acquis par le Conseil d'Etat vaudois et présenté à l'Université de Lausanne pour les 80 ans du Général. Le second fut présenté au Général Guisan par le Conseil d'Etat vaudois et se trouve dans la maison du Général, à Verte-Rive. Le troisième buste fut présenté au Musée Militaire de Morges, le 2 octobre 1959, par un groupe d'admirateurs de notre Général, pour ses 85 ans, et ceux qui eurent le privilège d'assister à cette magnifique cérémonie, rehaussée par la présence de l'illustre modèle et de Mme Henri Guisan, ainsi que du Président de la Confédération et de Mme Paul Chaudet, ne l'oublieront jamais.

C'est ce jour-là que notre Général, en parfaite santé, heureux et cordial comme toujours, s'écria : Aujourd'hui, l'Armée, l'Art et l'Amitié sont à l'honneur, et c'est ce même jour que l'artiste, très émue, déclara : « Dès demain, je commence un quatrième buste de notre Général ! »

C'est ce qu'elle fit, et le résultat est le buste que Mme Bingguely-Lejeune vient d'apporter de Suisse au Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, pour le Salon d'Hiver, et le Jury de ce Salon l'a placé au centre de la Salle d'honneur.

Amie de longue date de la famille Guisan, Mme Bingguely-Lejeune a longuement travaillé sur ce buste avec tout son cœur et nous espérons que beaucoup de nos compatriotes se seront rendus au Salon d'Hiver pour admirer le portrait de notre grand disparu où, pour reprendre les mots de notre cher Général :

**L'Armée, l'Art et l'Amitié,
une fois de plus, sont à l'honneur.**

Concert Arthur HONEGGER

C'était véritablement sous le signe de la grandeur que s'est déroulé, au théâtre des Champs-Élysées, l'hommage solennel rendu à Honegger par l'Orchestre National de Paris, les chœurs et la maîtrise d'enfants de la R.T.F., sous la baguette d'Ernest Ansermet. Nul mieux que notre grand chef romand ne convenait à cette tâche, car l'on sait toutes les batailles qu'il a livrées, toutes les victoires remportées pour faire connaître et aimer l'œuvre de notre compositeur suisse le plus important (Suisse, si l'on peut dire, et ainsi annexer délibérément ce Havrais d'origine zuricoise, dont la



**Voici Mme Ginette Bingguely-Lejeune
devant l'œuvre dont elle est l'auteur.**

formation musicale fut exclusivement due au Conservatoire de Paris).

Il était passionnant, pour ceux des spectateurs qui eurent en leurs jeunes années le choc et la révélation des premières auditions d'Honegger, — que ce soit « Pacific », « Rugby », ou « Le roi David », « Judith », voire « Les Cris du Monde » ou « Nicolas de Flue » —, de confronter leurs impressions de naguère et celles d'aujourd'hui par-delà le hiatus de ces dernières années où l'on n'entendait que rarement ses œuvres. Bien sûr, nos oreilles, habituées désormais aux stridences de la musique concrète, n'éprouvent plus de heurts à ses dissonances ou à ses rythmes hâchés. Par contre, la magnifique, je dirais presque beethovienne envolée de son lyrisme, se discerne beaucoup plus nettement. Qui resterait indifférent devant un effet aussi réussi que l'entrée du choral luthérien sonné par les trompettes dans le Final de la 2^e Symphonie, ou aux chants alternés des deux chœurs dans la Cantate de Noël.

On peut naturellement préférer telle ou telle face d'un génie si divers, les effets de masse ou la veine pastorale, mais il faut reconnaître que sa musique a conservé tout son poids et sa signification.

M. Ernest Ansermet l'a dirigée avec un art et un tact admirables, se refusant au moindre effet facile, et mettant en lumière ses éclatantes beautés. M. Pierre Mollet y apporta la chaleur de sa belle voix de baryton et sa grande musicalité.

Edmond LEUBA.

**Le Secrétariat des Suisses à l'étranger de la N.S.H.
Service des Jeunes, Alpenstrasse, 26, Berne
communique le programme de ses camps de ski 1961**

1) Bettmeralp, en Valais: Pour garçons et filles de 17 à 22 ans (nés 1938-1943). Le logement est bon et chaud, mais sans confort. Donc, le camp est destiné surtout aux jeunes qui ont déjà l'habitude de la vie de camp et qui sont obligés de prendre leurs vacances au Nouvel-An.

Du 27 décembre 1960 au 5 janvier 1961 au « Matterhorn Blick », à Bettmeralp (V.S.).

Prix pour logement et pension (chambres, lits), Fr. s. 110.—. Voyage et skilift à la charge des participants. Programme: des leçons de ski seront régulièrement données en petits groupes selon les facultés de chacun; soir: film, discussion, jeux.

Date limite d'inscription: 8 décembre 1960.

2) Madulain, en Engadine, dans les Grisons: Pour garçons et filles de 15 à 24 ans (nés 1937-1946). Le logement est confortable. Camp général.

Du 12 au 21 mars 1961 au « Chesa Romedi », à Madulain, en Engadine (G.R.).

Prix pour logement et pension (chambres, lits), Fr. s. 110.—. Voyage et skilift à la charge des participants. Programme: des leçons de ski seront régulièrement données en petits groupes selon les facultés de chacun; soir: film, discussion, jeux.

Date limite d'inscription: 20 février 1961.

Remarques: des skis peuvent être obtenus gratuitement, tandis que l'équipement personnel doit être apporté par le participant. Dans des cas très particuliers, une demande de réduction de prix pour les camps sera acceptée si elle est confirmée par le Consulat.

**Secrétariat des Suisses à l'étranger, Service des Jeunes
INSCRIPTION**

Inscription définitive pour le camp de Bettmeralp*/Madulain*.

* Biffer ce qui ne convient pas.

En majuscules!

Nom et prénom

Profession

Date de naissance

Adresse

Pays

Consulat

Participation à des camps

antérieurs du Service des Jeunes

Été Hiver

Etes-vous assuré

contre les accidents de ski? Par qui?

Date Signature

PRIX MICHELI ET PRIX A. SUSSE

A l'occasion de l'exposition des peintres, sculpteurs et architectes suisses de Paris, qui a lieu du 3 au 11 décembre, à l'Ambassade de Suisse, le prix André-Susse de sculpture, et le prix Micheli, de peinture, ont été attribués, le premier à Mme Isabelle Waldberg, et le second à M. Robert-Louis Nikoïdski.

L'Ambassade nous demande de rappeler que le dernier délai d'adhésion à

**L'ASSURANCE VIEILLESSE, SURVIVANTS, INVALIDITE
(facultative) sera définitivement clos
le 31 décembre 1960.**

Jusqu'à cette date, tous les ressortissants suisses à l'étranger, nés après le 30 novembre 1895 pour les hommes, après le 30 novembre 1897 pour les femmes, peuvent adhérer à cette assurance.

Dès le 1^{er} janvier 1961, seuls les compatriotes âgés de moins de 40 ans auront encore cette faculté.

L'adhésion à l'A.V.S.-A.I. et le paiement des cotisations donnent droit à des prestations en cas d'invalidité et, à 65 ans (63 ans pour les femmes ayant cotisé personnellement), à une rente de vieillesse, quelles que soient les rentes acquises auprès d'autres assurances officielles ou privées.

Toutefois, les assurés qui n'ont pas payé les cotisations depuis le 1^{er} janvier 1948 ou depuis l'âge de 20 ans n'auront droit qu'à une rente réduite proportionnellement aux années de cotisation manquantes.

Nous recommandons vivement à nos lecteurs hésitants de profiter de la dernière occasion qui leur est offerte. Ils prendront contact avec la Représentation suisse dont ils dépendent pour obtenir les formules d'adhésion. Afin d'éviter la forclusion, celles-ci doivent être souscrites et déposées jusqu'au 31 décembre prochain.

PRO-TICINO

Retenez d'ores et déjà la date du 22 janvier, pour le déjeuner de la Pro-Ticino, qui aura lieu au Cercle national des Armées de terre et de mer, 8, place St-Augustin.

★ ★ ★

Le carnet du "Messenger"

DECES.

On annonce le décès de M. Auguste Thévenaz, le 25 octobre 1960, et de M. Jules Chapuis, le 5 novembre 1960.

★ ★ ★

Mme Jeanne Brugger, Mme Lina Heizmann-Decrausaz et son fils Henri, les familles Delion, Bidault, Bagiau, Offant, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de: M. Jean Decausaz, leurs fils, frères, oncle et cousin, décédé en son domicile, 15, Quai du Port, à Cepoy (Loiret), le mardi 29 novembre 1960, dans sa 46^e année.

Nos sincères condoléances.

★ ★ ★

NAISSANCE.

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de Xavier Roudaire, le 25 septembre 1960, fils de M. Maurice Roudaire, membre du Cercle suisse romand.

NEUCHÂTEL

L'HORLOGERIE SUISSE
A LA POINTE DE L'ESSOR INDUSTRIEL

A la veille de la première Conférence intergouvernementale, à laquelle ont participé dix pays de notre continent, en vue de la création d'un centre européen de recherches spatiales sur le modèle du Cern, conférence qui s'est ouverte à Genève le 28 novembre 1960, et qui fut convoquée sur l'initiative de la Suisse, la Fédération suisse des associations de fabricants d'horlogerie (F.H.) a réuni le 23 novembre, à l'observatoire cantonal de Neuchâtel, une assemblée qui a permis d'orienter ses membres sur la recherche spatiale et les possibilités nouvelles que celle-ci ouvrira aux milieux industriels de notre pays.

Introduite par M. Gérard Bauer, Président de la F.H., qui montra les perspectives nouvelles que ce domaine offre à notre pays, et singulièrement à l'horlogerie, cette réunion permit d'entendre un exposé d'un savant genevois, qui a joué ici un rôle de précurseur, M. Marcel Golay, Directeur de l'observatoire de Genève.

Au cours de cette séance, une Commission d'étude de l'industrie horlogère a été instituée.

Qu'est-ce que la recherche spatiale ?

La recherche spatiale a pour but d'étudier la structure et l'état physique de l'espace voisin de la terre, l'espace interplanétaire, ainsi que la nature des autres corps célestes, et, d'autre part, de procéder à des expérimentations en dehors des conditions terrestres.

Dès les premières expériences spatiales, il est apparu qu'un grand nombre de phénomènes terrestres avaient leur origine dans la très haute atmosphère. Certaines découvertes récentes ont ouvert la porte à des développements techniques et économiques immédiats.

Ainsi, une meilleure connaissance de l'ionosphère permet d'améliorer les prévisions en matière de télécommunications, par exemple, les câbles transatlantiques sont aujourd'hui surchargés.

L'installation de nouveaux réseaux est coûteuse et le nombre des voies nouvelles possibles est limité. L'utilisation des satellites, dans le domaine des télécommunications, offre donc de grandes possibilités. Une meilleure connaissance de la surface de la terre a permis, d'autre part, de mettre au point de nouvelles méthodes de navigation nautique ou aérienne à l'aide des satellites. Une meilleure connaissance de la situation météorologique, enfin, donne la possibilité d'augmenter la précision et la durée de validité des prévisions.

De nouvelles perspectives pour la technique.

Les recherches spatiales permettent certains développements dans les domaines de la technologie, de la miniaturisation, du téléguidage et de la propulsion.

L'étude des engins balistiques et des véhicules spatiaux a présidé à la recherche de nouveaux matériaux et de nouveaux alliages. La technologie a donc connu, grâce à ce domaine nouveau de la science, une véritable révolution.

La nécessité d'obtenir le plus grand nombre d'informations d'un engin spatial pour le plus petit poids utile

(Suite page 30).

Deux nouveautés pour les Suisses de France



NEUCHÂTEL PETITE VILLE RANGÉE

Par Marcel North

Ce livre spirituel et charmant est illustré de 95 lithographies originales tirées en offset et agrémentées d'autant de légendes. L'artiste connaît l'âme neuchâteloise mieux que personne et il l'explore avec tendresse et ironie. Ces pages, où la poésie se mêle aux vérités mordantes, s'adressent à tous les Neuchâtelois, de nom et de cœur, qui auront grande joie à s'y reconnaître.

18 NF



Un ami et défenseur de ROUSSEAU Pierre-Alexandre DU PEYROU

par Charly Guyot

248 pages. Format 16,5 x 25 cm.
9 illustrations. Couverture illustrée
en 2 couleurs.

18 NF

Les lecteurs de la *Correspondance* de Rousseau savent la place que tient le Neuchâtelois Pierre-Alexandre Du Peyrou dans la vie agitée du grand écrivain. Jamais encore la figure de Du Peyrou n'avait été tirée de l'ombre. Il fut pourtant mêlé, et de très près, aux polémiques suscitées par les *Lettres écrites de la Montagne*, à l'affaire Hume, aux vicissitudes qui conduisirent Jean-Jacques de Môtiers en Angleterre. Du Peyrou, d'autre part, fut dépositaire des manuscrits de Rousseau et son exécuteur testamentaire. M. Charly Guyot, professeur à l'Université de Neuchâtel, spécialiste de notre XVIII^e siècle littéraire, nous offre un portrait de Du Peyrou, abondant en documents inédits et qui, enfin, donne à ce grand bourgeois cultivé, ami des « lumières », Européen au sens le meilleur du terme, la place à laquelle il a droit.

ÉDITIONS IDES ET CALENDES NEUCHÂTEL, SUISSE

a conduit à la fabrication d'appareils de mesure de bord aussi petits que possible. Un effort particulier a donc été réalisé pour la miniaturisation des instruments électroniques et mécaniques. Des efforts semblables ont été faits dans le téléguidage des engins spatiaux et dans leur propulsion, domaine d'intérêt immédiat pour l'aviation.

Un intérêt particulier pour l'industrie suisse.

Il est évident que la recherche spatiale est étroitement liée aux réalisations techniques qui la servent. Il est évident aussi que l'industrie est immédiatement intéressée par la mise au point et la réalisation de ces moyens techniques. L'industrie suisse aurait la possibilité de s'intéresser à la recherche spatiale dans trois domaines ;

a) des spécialistes de l'industrie pourraient suivre de très près le progrès technique en travaillant et en se formant dans un centre européen de recherches spatiales ;

b) Certaines techniques, telles que la miniaturisation ou la télémétrie, pourraient être développées immédiatement, leur application courante apparaissent comme certaine dans un proche avenir.

c) L'industrie pourrait réaliser, dès maintenant, des appareils et des fusées pour la recherche spatiale.

L'intérêt pour l'industrie horlogère suisse est manifeste. Les résultats scientifiques obtenus exigent de fréquents sondages dans la haute atmosphère par des engins équipés d'appareils de grande précision. La prévision du temps, par exemple, la surveillance des engins balistiques, nécessitent des instruments de mesure efficaces.

Le programme américain prévoit la construction de 260 satellites : le programme français envisage, pour 1961, la fabrication de quinze grandes fusées de sondage et d'une cinquantaine de petites fusées. La réalisation de tous ces engins nécessite de nombreux appareils de mesure, de télécommande, de guidage, de mesures optiques, de calculateurs analogiques, etc.

De nouveaux marchés s'ouvrent, de nouvelles perspectives s'offrent à l'industrie, notamment à l'industrie horlogère.

★ ★ ★

M. ARNOLD GRANDJEAN, SEPTUAGENAIRE

M. Arnold Grandjean, industriel, créateur de la bicyclette « Allegro », a célébré le samedi 19 novembre, son

septantième anniversaire. Arnold Grandjean qui est bien connu dans le monde sportif, a gagné de nombreuses courses cyclistes, tant comme amateur que comme professionnel. Il a été champion suisse amateur en 1911, et champion suisse professionnel en 1912. Il a été l'un des pionniers du cyclisme dans notre pays.

Arnold Grandjean, qui avait monté son premier atelier à Fleurier, s'est installé ensuite à Neuchâtel, où il s'est mis également à fabriquer des motocyclettes. La nouvelle usine des cycles a été construite à Marin, près de Saint-Blaise.

★ ★ ★

A L'INSTITUT NEUCHATELOIS

L'Institut neuchâtelois s'est réuni à Neuchâtel en Assemblée générale sous la présidence de M. Louis de Montmollin, ancien colonel-commandant de corps et ancien chef de l'état-major général de l'armée, et en présence de M. Max Petitpierre, président de la confédération, et de M. Gonzague de Reynold, président de l'Institut fribourgeois. Après un bref rapport présidentiel, au cours duquel les efforts faits par l'Institut neuchâtelois pour grouper les élites intellectuelles du canton ont été soulignés, plusieurs membres nouveaux, individuels et collectifs, furent reçus. Après la partie administrative, M. Carl Burkhard de Bâle, ancien ministre et ancien président du Comité international de la Croix-Rouge, a fait une conférence sur l'histoire des villes du Saint-Empire.

LA CHAUX-DE-FONDS

On remet en train un vieux Collège

La Chaux-de-Fonds a dépensé, depuis 15 ans, 12.675.000 francs pour la construction ou la modernisation de locaux scolaires. Elle en manque toujours, du fait de l'augmentation des effectifs scolaires, qui touche toutes les écoles. Pour l'instant, elle a décidé, pour pouvoir procéder à la rénovation du collège de l'Ouest, à remettre à l'école, l'ancien collège de l'Abeille, qui avait été affecté à des bureaux communaux il y a trente ans, durant la crise.



confort traditionnel suisse

EUROPE, PROCHE, MOYEN, EXTRÊME-ORIENT
AMÉRIQUE DU NORD ET DU SUD

Caravelle Douglas DC-8

SWISSAIR